

s'est fait lors de la dernière visite de Sa Majesté la reine Élisabeth II, une amnistie d'un mois pour chaque année de sentence à tous les détenus dans les prisons fédérales et provinciales au Canada?

**L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, à ce sujet, je dois dire que l'un de mes prédécesseurs au ministère de la Justice, l'honorable Davie Fulton, lors de la dernière visite royale et alors qu'on commençait à mettre en application les dispositions de la loi sur les libérations conditionnelles, a déclaré au nom du gouvernement de l'époque que c'était là la dernière amnistie qui serait accordée à l'occasion d'une visite royale.

J'ai étudié la question, de même que le gouvernement, et je dois dire que, pour les raisons mentionnées dans le temps par l'honorable Davie Fulton, le gouvernement est également d'avis, étant donné la mise en application de la loi sur les libérations conditionnelles depuis six ans, qu'il ne serait pas opportun qu'une amnistie soit accordée cette année, à l'occasion de la visite royale, et c'est la recommandation qui sera faite.

**L'hon. M. Balcer:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Justice.

Pourrait-il nous dire à quelle date une telle décision a été prise?

**L'hon. M. Favreau:** C'était en 1959, et je sais que le communiqué de presse a été publié, je pense, deux semaines avant la visite royale.

**L'hon. M. Balcer:** Monsieur le président, je remercie le ministre de la Justice, mais ma question avait trait à la décision du présent gouvernement de ne pas accorder d'amnistie.

**L'hon. M. Favreau:** Je n'ai pas à l'esprit la date exacte, monsieur l'Orateur, mais c'est au cours d'une séance du cabinet qui eut lieu la semaine dernière.

#### MODIFICATION DE LA LOI SUR LES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Rémi Paul (Berthier-Maskinongé-Delanaudière):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser, à ce sujet, à l'honorable ministre de la Justice.

Lors de sa rencontre de la semaine dernière, à l'île Sainte-Hélène, avec le solliciteur général de la province de Québec, a-t-il été question d'apporter un amendement à la loi régissant les libérations conditionnelles?

(Traduction)

**M. l'Orateur:** C'est sûrement une question à inscrire au *Feuilleton*.

#### PÉNITENCIER DE DORCHESTER—DÉCLARATION SUR L'ASSASSINAT D'UN GARDE À COUPS DE COUTEAU

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert C. Coates (Cumberland):** Monsieur l'Orateur, pourrais-je savoir si le ministre de la Justice est maintenant en mesure de répondre à la question que j'ai posée vendredi dernier au sujet du gardien du pénitencier de Dorchester qui a été poignardé à mort?

**L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice):** Oui, monsieur l'Orateur, je puis maintenant répondre à la question. Le directeur des pénitenciers pour la région de l'Ontario, M. D. M. McLean, a été chargé hier d'instituer une enquête. Il se rendra au pénitencier de Dorchester où il recueillera tous les renseignements relatifs au meurtre de M. Edwin James Masterton, qui était gardien à cette institution. Le rapport de M. McLean devrait nous parvenir d'ici dix jours. Le vendredi 25 septembre, un jeune détenu du nom de Colpitts comparait devant le tribunal siégeant à la prison du comté de Dorchester pour y répondre à une accusation de meurtre qualifié. Il demeurera au pénitencier de Dorchester jusqu'à ce que sa cause soit entendue devant le jury d'accusation.

**M. Coates:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre se projose-t-il de prendre des mesures spéciales en vue d'éliminer les arsenaux que les détenus se sont constitués dans les pénitenciers fédéraux, d'après une récente déclaration du député de Vancouver-Est, et qui sont sûrement la cause première de morts comme celle dont nous parlons présentement?

**L'hon. M. Favreau:** Monsieur l'Orateur, j'attendrai d'avoir reçu et étudié le rapport avant de répondre à la question.

(Texte)

#### LES SPORTS

##### DEMANDE DE SUBVENTION AUX JEUX D'HIVER DE QUÉBEC DE 1966

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Auguste Choquette (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser à l'honorable ministre de la Justice, sur un autre sujet. Lors de son entrevue avec l'honorable Paul Gérin-Lajoie, a-t-il été question du fameux problème des jeux d'hiver de Québec, dont on attend la solution avec grande impatience et qu'il est impérieux de régler à brève échéance?

(Traduction)

**M. l'Orateur:** Je crois que la même décision devrait s'appliquer à l'honorable député de Lotbinière. Au *Feuilleton*.